

Pour les divers mouvements et autres sympathisants :
État d'urgence – info@etatdurgence.ch
Chemin des Mouettes 14
1007 Lausanne

Secrétariat général LEA
*Direction du logement,
de l'environnement et de l'architecture*
rue du Port-Franc 18
Case postale 5354
1002 Lausanne

Lausanne, le 11 août 2023

Concerne : votre réf. IdAff 424460

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions pour votre réponse du 17 juillet 2023 et souhaitons y apporter sans tarder les remarques suivantes.

En premier lieu, nous prenons note du fait que la Municipalité fournit une réponse partielle au postulat de Madame Sophie Michaud Gigon intitulé « Une Maison des associations - Pour une meilleure prise en compte des associations à Lausanne ». Nous tenons à souligner que cette réponse ne concerne que des propositions relatives à une Maison des associations de jeunesse et ne couvre donc pas l'ensemble des associations.

Nous avons aussi noté que cette question est présente depuis des années (Bulletin du Conseil Communal no 11, Lausanne, séance du 4 mars 2014, p.3) « Soutien au monde associatif lausannois et promotion du bénévolat ». Réponse à la motion Diane Golliard et consorts « Pour une étude visant à la création d'une maison des associations », à la motion Gilles Meystre et consorts « Demandant une analyse détaillée des besoins en matière de salles à disposition des sociétés locales lausannoises », au postulat Roland Philipoz « Pour la promotion et la valorisation de l'engagement bénévole et de la vie associative (article 70 de la Constitution vaudoise) » et à l'interpellation Rebecca Ruiz « Pénurie de salles à disposition des associations lausannoises : l'exemple du Centre culturel chilien ».

Ceci précisé, vous nous assurez être pleinement conscient·e·s de la valeur du travail accompli par des associations telles que les nôtres. Vous dites aussi avoir conscience des défis liés à la disponibilité d'espaces libres que vous ne pouvez malheureusement pas relever en quelques semaines.

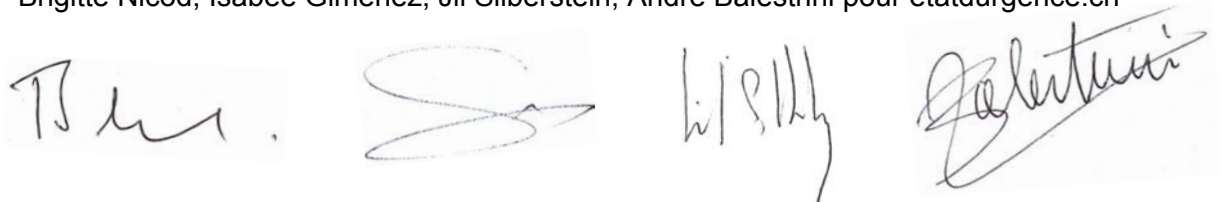
Nous convenons volontiers qu'une solution idéale et aboutie ne pourrait être réalisée en quelques semaines. Cependant, nous ne pouvons plus attendre « une éventuelle opportunité qui pourrait se présenter ». Il s'agit maintenant d'envisager une solution pragmatique, car vous n'êtes pas sans savoir que l'urgence des enjeux climatiques et environnementaux nécessite des actions concrètes et rapides, aussi estimons-nous qu'il est primordial et impératif que la Ville de Lausanne accorde une priorité absolue à la fourniture de locaux adéquats pour nos associations et mouvements. Dans cette perspective, nous sommes convaincus qu'une approche proactive dans la mise à disposition de ces espaces permettrait de renforcer notre capacité à sensibiliser le public, à contribuer activement à la lutte contre le changement climatique.

Reste que, conformément à votre demande, nous vous faisons parvenir nos besoins spécifiques en termes d'espace, ainsi qu'une proposition concernant le loyer.

- **Locaux** : un lieu de plusieurs pièces pouvant servir de bureaux, un espace commun (conférences, diffusion de documentaires, etc.), un local isolé pour le média alternatif (radio, podcast), une salle de production vidéo, un atelier, des wc et une cuisine.
- **Loyer** : pris en charge par la Ville en compensation du travail considérable fourni par toutes et tous les bénévoles ou au minimum un loyer réduit.
- **En matière de gestion des locaux** : selon le Bulletin du Conseil Communal no 11, séance du 4 mars 2014, page 522, qui est sans équivoque : « Afin de permettre aux nombreux bénévoles des associations de ne pas s'épuiser en tâches administratives et/ou de gestion courante, la Ville met à disposition des habitants une Maison dont la gestion est sous la responsabilité directe de la FASL ainsi que du personnel engagé par cette dernière, en rapport avec le développement des activités communautaires et des nouveaux espaces mis à disposition».

Nous espérons que ces informations vous permettront de mieux cerner nos attentes et trouver rapidement une solution adaptée. Dans l'attente d'une suite favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

État d'urgence pour les divers mouvements signataires et autres sympathisants,
Brigitte Nicod, Isabee Gimenez, Jil Silberstein, André Balestrini pour etatdurgence.ch

The image shows four handwritten signatures in black ink, arranged horizontally. From left to right: the first signature is 'B. Nicod', the second is 'Isabee Gimenez', the third is 'Jil Silberstein', and the fourth is 'André Balestrini'. Each signature is written in a cursive, flowing style.